Municipalité des Cèdres

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2024

À tous les citoyennes et citoyens,

Tel que le prévoit l'article 176.2.2 du Code Municipal du Québec, c'est avec plaisir que je présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe et ce, en date du 2 octobre 2025. Dans cette optique, nous vous présentons, dans les lignes qui suivent, un portrait succinct des finances de votre Municipalité pour l'année 2024.

1. Les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice au 31 décembre 2024

Pour l'année 2024, dont les états financiers ont été déposés en ce mois de septembre 2025, les finances de la Municipalité se résumaient ainsi :

- Des revenus de 14 330 593 $;
- Des dépenses et affectations nettes de 13 779 767 $;
- Un excédent lié aux activités de l'exercice financier de 550 826 $;
- Un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 1 373 887 $
- Une dette à long terme de 16 583 400 $, soit une hausse de 24.32 % par rapport à l'année 2023. De cette dette un montant de 3 002 667 $ est à la charge des tiers dont le gouvernement et autre, soit une portion égale à 18.11 % de la dette à long terme.

Évaluation imposable au 1er janvier 2025 :	1 521 786 000 $
Facteur comparatif :	1.22
Proportion médiane :	82 %
Taux de la taxe foncière résiduelle :	0.46250 $ le 100 $ d'évaluation

Dans le cadre de ses activités financières de l'année 2024, la Municipalité a versé 17.06 % de ses revenus en quotes-parts aux organismes suivants pour un montant total de 2 444 249 $:

Municipalité régionale de comté :	665 491 $
Autorité régionale de transport métropolitain :	115 386 $
Communauté métropolitaine de Montréal :	173 594 $
Sûreté du Québec :	1 489 778 $

2. Rapport de l'auditeur pour l'année 2024

Le rapport financier 2024 pour l'exercice qui se termine le 31 décembre a été déposé par le greffier-trésorier au caucus municipal le 25 septembre 2025 dans le respect de la loi. Il était accompagné du rapport de l'auditeur indépendant Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. Selon l'avis de ce dernier, à la présentation du Conseil ordinaire du 2 octobre 2025, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité des Cèdres au 31 décembre 2024 ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

1060, chemin du Fleuve
Les Cèdres (Québec) J7T 1A1
www.ville.lescedres.qc.ca